



COMMUNE DE FRANCALTROFF

Département de la MOSELLE
Arrondissement de CHATEAU-SALINS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

séance ordinaire du 03 JUILLET 2020, sous la présidence de M. Daniel CUFER, Maire.

Nombre de conseillers élus	15	Conseillers en fonction	15	Conseillers présents	14
Conseillers absents	1	Pouvoirs	1	<i>Date convocation : 29/06/2020</i>	

Présents : **CHÂTEAU** Jean-Claude, **CHMIEL** Jonathan, **CORNELIUS** Laurence, **CUFER** Daniel, **FINICKEL** Anne, **GILLET** Arnaud, **JAYER** Gérard, **MULLER** Nadine, **NAU** Jonathan, **QUODBACH** Sandrine, **RAGNOTTI** Nadine, **SCHMITT** Joël, **SCHROEDER** Corinne, **VANDAMME** Benoît

Absent excusé : **DAMM** François (procuration à M. CUFER)

Absente : ./.

ORDRE DU JOUR :

- *Installation du Conseil Municipal et Election du Maire*
- *Fixation du nombre d'adjoints*
- *Elections des adjoints*
- *Rythmes scolaires : retour à la semaine des 4 Jours à l'école primaire de Francaltroff à compter de la rentrée scolaire 2020/2021.*
- *Questions diverses...*

N° DCM : 07/2020

Objet : Installation du Conseil Municipal et élection du Maire

Classification : 5.1 election executif

L'an deux mil vingt, le trois juillet, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de la Commune de FRANCALTROFF, proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations d'élections du 28 juin 2020, se sont réunis dans la salle des fêtes de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-10 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont élus :

1. M. Daniel CUFER
2. Mme Sandrine QUODBACH
3. Mme Laurence CORNELIUS
4. Mme Nadine RAGNOTTI
5. Mme Anne FINICKEL
6. M. Arnaud GILLET
7. Mme Nadine MULLER
8. M. Benoît VANDAMME
9. M. François DAMM
10. M. Joël SCHMITT
11. M. Jonathan CHMIEL
12. M. Gérard JAYER
13. Mme Corinne SCHROEDER
14. M. Jonathan NAU
15. M. Jean-Claude CHÂTEAU

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme
Le maire, Daniel CUFER

La séance a été ouverte sous la présidence de **M. CHÂTEAU Jean-Claude**, Doyen d'âge qui après appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer, les sus nommés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M. CHÂTEAU Jean-Claude dénombre 14 (quatorze) conseillers présents et une procuration de M. DAMM François donnée à M. CUFER Daniel et constate que le quorum posé par l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales est atteint.

ELECTION DU MAIRE
1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :**15**
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : **0**
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : **15**
- Majorité absolue : **8**

ont obtenu :

- M. Daniel CUFER : **12 voix** (dont une procuration)
- M. Joël SCHMITT : **3 voix**

M. Daniel CUFER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

M. Daniel CUFER prend la présidence et remercie l'assemblée.

N° DCM : 08/2020

Objet : Fixation du nombre d'adjoints

Classification : 5.2 Fonctionnement des assemblées

Le Conseil a fixé le nombre d'adjoints à main levée comme suit :

- pour 4 adjoints : **15 voix (dont une procuration)**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECIDE** à l'unanimité des membres présents, la création de **4 postes d'adjoints au maire.**

Votants :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
A l'unanimité	

N° DCM : 09/2020

Objet : Election des Adjoints

Classification : 5.2 Fonctionnement des assemblées

**Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents**

**Pour extrait conforme
Le maire, Daniel CUFER**

ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :15
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : ...1 (bulletin blanc)
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :14
- Majorité absolue :8

Ont obtenu :

- Mme Nadine MULLER : 14 voix

Mme Nadine MULLER ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{ème} ADJOINT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :15
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : .2 (bulletins blancs)
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :13
- Majorité absolue :7

Ont obtenu :

- M. François DAMM : 13 voix

M. François DAMM ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{ème} ADJOINT

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :15
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : 1 (bulletin blanc)
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :14
- Majorité absolue :8

Ont obtenu :

- M. Arnaud GILLET : 14 voix

M. Arnaud GILLET ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ème} ADJOINT

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et de la doyenne de l'assemblée.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletin trouvés dans l'urne :15
- A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code électoral : 1 (bulletin blanc)
- Reste, pour le nombre des suffrages exprimés :14
- Majorité absolue :8

Ont obtenu :

- M. Benoît VANDAMME : 14 voix

M. Benoît VANDAMME ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^{ème} Adjoint et a été immédiatement installé.

**Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents**

**Pour extrait conforme
Le maire, Daniel CUFER**

En raison de l'état d'urgence instauré par le gouvernement jusqu'au 10 juillet 2020, le maire est autorisé à rajouter la délibération suivante :

N° DCM : 10/2020

Objet : Rythmes scolaires : retour à la semaine des 4 jours à l'école primaire de Francaltroff à compter de la rentrée scolaire 2020/2021

Classification : 8.1 Enseignement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Émet un AVIS FAVORABLE** au rétablissement de la semaine de 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2020-2021 et de la manière indiquée ci-dessus.

Votants :	15 (dont 1procuration)
Pour :	14
Contre :	0
Abstention :	1

Aucun autre point n'étant soulevé, M. le Maire clôture la séance à 20h30

Le Maire :
Daniel CUFER



Affiché en mairie le : 9 juillet 2020

**Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents**

**Pour extrait conforme
Le maire, Daniel CUFER**

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cette délibération et informe qu'elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Strasbourg dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.